



# Réunion des parents Classe de 3ème Prépa-métiers

le 11/09/2025

J M BIENVENU





- 1) Mise en place des stages
- 2) Déroulement des stages
- 3) La découverte professionnelle
- 4) Le parcours avenir
- 5) Entretiens et suivi
- 6)La mini-entreprise

# 1) Mise en place des stages



# La découverte des métiers et des formations permet d'ouvrir les horizons :

plusieurs champs professionnels sont abordés, que ce soit lors des séquences de découverte des métiers et des formations au lycée ou bien lors de visites, séquences d'observation, stages d'initiation voire d'application réalisés en entreprise, administration ou association.

# Les milieux professionnels découverts relèveront d'au moins deux secteurs professionnels différents.

La réflexion, puis le choix par l'élève des parcours de formation auxquels il aspire se construisent avec l'équipe pédagogique dans tous les moments de la formation. Elle pourra être également renforcée au cours des heures d'accompagnement personnalisé.

# L'élève doit faire des stages dans au moins deux secteurs différents.

#### Dates des 4 périodes de stage durant l'année :

#### <u>il s'agit d'une découverte des métiers afin de faire un choix pendant</u> <u>l'année. (il ne s 'agit pas d'une spécialisation dans un métier)</u>

#### Stage 1 de découverte du lundi 17 au 22 novembre 2025 :

Stage d'observation afin de découvrir et explorer des activités professionnelles et des organisations d'un secteur.

#### Stage 2 d'initiation en milieu professionnel du 26 au 31 janvier 2026 :

Stage d'initiation afin de construire un projet personnel d'orientation en explorant des activités professionnelles et en participant à la réalisation de biens ou de services.

#### Stage 3 d'initiation en milieu professionnel du 16 au 21 mars 2026 :

Stage d'initiation afin de construire un projet personnel d'orientation en explorant des activités professionnelles et en participant à la réalisation de biens ou de services. Stage support pour l'oral d'orientation.

Il important d'attendre janvier pour trouver un terrain de stage en adéquation avant la construction du projet d'orientation

#### Stage 4 d'initiation en milieu professionnel du 18 au 22 mai 2026 :

Stage d'initiation afin de confirmer le projet personnel d'orientation. Il sera en relation avec la spécialité de bac professionnel ou de CAP envisagée.

# Les conventions de stage



^ -	INSTITUTION NOTRE-DAME -	CADENTAN				
	Ecole - Collège - Lycée Professionnel	XXXXXXX				
INSTITUTION	43 rue Sébline 50500 CARENTAN 02.3	33.71.67.00				
NOTRE-DAME						
	CONVENTION DE STAGE EN	ENTREPRISE				
LA PRESEN	TE CONVENTION EST CONCLUE					
Entre d'une	part					
	reprise : représentée par					
En qu	alité del:					
(cac	het de l'entreprise)					
			- 1			
			3			
			100			
			. 1 .			
			17/4 14			
Et d'autre p	AND					
L'Ins	titution Notre-Dame de Carentan					
Repré	senté par Madame Isabelle LOBEL					
En qu	alité de chef d'établissement					
ET CONVIE	NT DE CE QUI SUIT :					
	e accueille un élève en stage dans le but de l nilieu professionnel.	iui permettre de d	écouvrir	· les r	éalité	S
Il (elle) res de Carenta du travail e En dehors	giaire, pendant toute la durée du stage, demeur te sous l'autorité et la responsabilité du chef d' p. A ce titre, il (elle) est obligatoirement inscrit t sa responsabilité civile est couverte par une as de broaires de stage figurant sur ce docurr ité de l'entreprise d'accueil.	établissement de l' (e) à la sécurité so ssurance scolaire o	Instituti ciale po u parent	ur les tale.	accid	de

fin au stage de l'élève après avoir prévenu le chef d'établissement de l'Institution Notre-Dame.

Au cours du stage, le (la) stagiaire ne peut prétendre à aucune rémunération et les frais de

⇒ Les parents ou le représentant légal de l'élève ainsi que l'entreprise d'accueil recevront avant le

→ La présente convention est signée pour la durée de la période de stage sur temps scolaire ou

nourriture, d'hébergement et de transport restent à sa charge.

début du stage un exemplaire de la présente convention.

pendant les vacances scolaires.

LELI	~~								-	 I.													
				- 1	Da te	. Ge	2 2 10	11550	nce														
8.5	-	9,6			-	-	-2	-			240												
LE TI	JTE	URI	DA	NS	L'E	NTI	REI	PRI	SE		om:												
										Q	ualit	á :											
DATE	DE	LA	PE	RI	ODE	D	E S	TAC	E:	Du					a	u.							
HOR	AIR	ES J	OL	IRI	VAL	IER	251	DE I	EL	EVE													
	Jo	urs		T	20010		_		MA	TIN								APRI	S-MI	DI		Ba	
LUN	DI	1.1			de .				è	i				d	e				à				
MAR	DI	-	_	-		-67.0	(1000)		100000			0-0-0-0	2.00	-		200		2000			10-0		10877
MER		DI	-		534	-	-	-	-	-	100		- 3		-		9) Fr =	-	- <u>9,</u>	- 1	-	5	-
JEUI	)I	76	_	9	_	-	_			_		_	_	+	_	_	_	_	_	-	_		-
VEN		DI		1					-	-			-				10.00			- 1		51.11	
SAM	TOTAL	DI		11										_						_			
				- 1										4									
uran aract	t le ère	stag dang	e, ere	ľélé ux.	eve i	ne s	sera	pas	am	ené	The Control	iser		nach	ine	s o		s m	atériel	s p	rése	entan	tı
ouran aract	t le tère	stag dang	e, ere	vi D	ve i	ne s I Mi	sera EM	BRE, un	DE me	L'E	à util	iser E P	EDAC De pé	nach	ogie	s o	peul		atériel e ame	10			
ouran aract	t le tère	stag dang	e, ere	vi D	ve i	ne s I Mi	sera EM	BRE, un	DE me	L'E	à util	iser E P	EDAC De pé	nach	ogie	s o	peul			10			
ouran aract	t le tère	stag dang	e, ere	vi D	ve i	ne s I Mi	sera EM	BRE, un	DE me	L'E	à util	iser E P	EDAC De pé	nach	ogie	s o	peul			10			
ouran aract	t le tère	stag dang	e, ere (OI) pé	v D	ve i	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E	à util	E P équi	EDAC De pé	dag suiv	ogic vi de	s o	peul age.	t êtr		ené	àr	encor	
NTE NO CO Pélève	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util QUIF de l' ue d'a	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	ené	àn	encor	ntn
Ouran aract NTE Au co 'élève	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	e	à r	encor	ntn
Ouran aract NTE Au co 'élève	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util QUIF de l' ue d'a	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	e	à r	encor	ntn
Ouran aract NTE Au co 'élève	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util QUIF de l' ue d'a	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	e	à r	encor	ntn
Ouran aract NTE Au co 'élève	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util QUIF de l' ue d'a	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	e	à r	encor	ntn
Ouran caract (NTE Au co 'élève	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util QUIF de l' ue d'a	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	e	à r	encor	ntn
Ouran caract	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util QUIF de l' ue d'a	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	e	à r	encor	ntre
Ouran caract (NTE Au co 'élève	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util QUIF de l' ue d'a	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	e	à r	encor	ntre
Ouran caract (NTE Au co 'élève	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util QUIF de l' ue d'a	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	e	à r	encor	ntn
Ouran caract (NTE Au co 'élève	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util QUIF de l' ue d'a	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	e	à r	encor	ntn
Ouran caract INTE Au co 'élève	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util QUIF de l' ue d'a	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	e	à r	encor	ntr
Ouran aract NTE Au co 'élève	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util QUIF de l' ue d'a	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	e	à r	encor	ntr
Ouran aract NTE Au co 'élève	t le rère RVI urs e et/	stag dang ENTI de la ou so	e, ere (Of pé on t	n D	o'UN de d ur da	MI MI	sera EM	BRE, un	DE me	L'E mbre en vi	à util QUIF de l' ue d'a	E P équi ssure	EDAG De pé	dag suiv	ogici de	s o	peulage.	t êtr	e ame	e	à r	encor	ntı

# Stage ou observation d'un jeune de moins de 16 ans : quelles sont les règles ?



#### Séquence d'observation au collège et au lycée

La séquence d'observation est obligatoire pour les élèves de 3e (stage de 3e). Sa durée maximum est d'1 semaine. Elle permet à l'élève de préparer son projet d'orientation.

Une séquence d'observation peut également être proposée, dans certains cas, aux élèves de 4e et aux lycéens. Elle s'ajoute alors à la séquence obligatoire de 3e.

L'élève peut, sous le contrôle de son tuteur, participer à des activités dans l'entreprise. Toutefois, il ne peut pas accéder aux machines, ni aux produits.

L'élève n'est pas rémunéré, mais une gratification: Indemnité versée par un employeur à son stagiaire peut lui être versée.

# Stage d'initiation en milieu professionnel



Le stage est réservé aux élèves de plus de 14 ans.

- Il est organisé uniquement pour des élèves dont le programme d'enseignement prévoit une période de formation professionnelle.
- Chaque élève est suivi individuellement par un enseignant et un tuteur, membre de l'organisation d'accueil.
- Le stage permet à l'élève de découvrir différents milieux professionnels.
- Il s'adresse notamment à l'élève scolarisé en classe de 3ème "prépa-métiers".
- L'élève peut y effectuer des activités, et, sous surveillance, des travaux légers autorisés aux mineurs par le code du travail.
- En revanche, il ne peut pas accéder aux machines et aux produits interdits aux mineurs.

# Avant 15 ans



- Le stage ne doit pas dépasser 7 heures par jour et 30 heures par semaine.
- Le repos est de 2 jours par semaine, si possible consécutifs.
- L'élève bénéficie des congés scolaires.
- Les horaires de stage doivent être compris entre 6h et 20h.

# A partir de 15 ans



- Le stage ne doit pas dépasser 7 heures par jour et 35 heures par semaine.
- Le repos est de 2 jours par semaine, si possible consécutifs.
- L'élève bénéficie des congés scolaires.
- Les horaires de stage doivent être compris entre 6h et 20h.

# 2) Déroulement des stages :



- a) Travail préparatoire réalisé par la famille de l'élève, et en découverte professionnelle :
- L'élève avec sa famille recherche une entreprise d'accueil et fait signer la convention de stage.
- Un C V et une lettre de motivation seront réalisés et remis au professionnel tuteur de l'entreprise.
- Une fiche de stage est réalisée par l'élève pour informer son professeur référent du lieu, des dates, et des horaires du stage.
- Un livret de suivi de stage est édité pour le départ en stage.

# 2) Déroulement des stages :



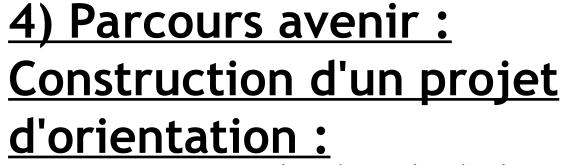
- b)Travail réalisé durant le stage en entreprise avec le professeur référent :
- Le professeur référent prend contact avec le maître de stage de l'entreprise d'accueil pour les 4 stages.
- Le professionnel tuteur de l'entreprise complète une grille d'évaluation située dans le carnet.
- L'élève complète son carnet pendant le déroulement du stage et prépare son oral

# 2) Déroulement des stages :



#### c)Travail réalisé après le stage en entreprise.

- Chaque élève fera un compte rendu oral de son stage dans le cours du professeur référent.
- Le professeur référent évalue le carnet de stage.
- Mise à jour des CV et rédaction d'une lettre de remerciements





- La construction du projet d'orientation se fait à partir des stages et des visites d'entreprises.
- Des séances d'éducation à l'orientation seront organisées pendant les heures de découverte professionnelle et d'accompagnement personnalisé.
- Un outil numérique d'aide à l'orientation est mis en place.
- Chaque élève construira un dossier personnel d'orientation avec les documents de stage, les documents d'orientation et les fiches métiers.....



## 5) Entretiens et suivi :

- Le professeur référent s'occupe de l'avancée du projet d'orientation de l'élève
- Pour l'oral du DNB, l'élève peut présenter son parcours avenir. Il est interrogé sur la pertinence du parcours envisagé et sur ses connaissances des différents types de formations.



# 6) La mini-entreprise

Pendant plusieurs mois, les élèves de 3 Prépa-métiers vont créer leur entreprise avec pour but la conception, la mise en œuvre puis la commercialisation réelle d'un produit (bien ou service). Les jeunes s'organisent alors en équipe projet pour concrétiser leur idée.

Lien pour une présentation en vidéo :

https://www.entreprendre-pour-apprendre.fr/mini-entreprise/parcours-mini-l

Exemple de la mini entreprise 2023-2023 : Les citrouilleurs en herbe

Exemple de la mini entreprise 2023-2024 : les 18 Transformers

Exemple de la mini-entreprise 2024-2025 : les entrepotes de la compote

### **Utilisation d'EcoleDirecte:**



Démonstration pour l'utilisation d'EcoleDirecte





# Bon travail à folls et très bonne année scolaire

J M Bienvenu.